

Nous nous marions

Vous souhaitez vous marier à Chaponost ? Retrouvez toutes les informations pratiques pour préparer votre mariage.

Les conditions nécessaires

Pour vous marier, vous devez :

- > Etre âgé d'au moins 18 ans
- > Etre célibataire, veuf ou divorcé et ne plus être engagé dans les liens du mariage
- > Etre domicilié à Chaponost ou avoir l'un de vos parents domiciliés sur la commune

Le service état civil à votre disposition

Le service d'état civil est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions par téléphone ou en mairie.

Il est nécessaire de constituer un dossier au moins 2 mois avant la date prévue de la cérémonie.

Cette date est fixée en accord avec le service de l'état civil. La présence des deux futurs époux est obligatoire lors du dépôt du dossier.

Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service état civil



Mairie de Chaponost
Service état civil
5 avenue Maréchal Joffre 69630 Chaponost
Tél. 04 78 45 31 33
etat.civil@mairie-chaponost.fr

SITUER



Vue plan



• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



PLU



PUBLICATIONS



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS

